

1 Ainsi, sur une base annuelle, le coût de la flexibilité opérationnelle reliée au service C1  
2 peut être estimé à 5 058 \$.

### 3 **1.3.5. Service d'Union Gas – Entreposage**

4 Les sections précédentes ont couvert les coûts de la flexibilité opérationnelle implicites  
5 dans les services de transport. Toutefois, pour compléter cette flexibilité, l'utilisation du  
6 site d'entreposage à Dawn est essentielle. En cours de journée, les variations de la  
7 demande requièrent également des actions sur la fourniture du gaz naturel. Une baisse  
8 de la demande se répercutera par un surplus de gaz à injecter chez Union Gas (ou  
9 diminuer les retraits). À l'inverse, une hausse de la demande nécessitera de retirer du gaz  
10 chez Union Gas (ou injecter moins). Ainsi, les fenêtres de nomination disponibles au  
11 service d'entreposage, identiques à celles offertes pour les services M12 et C1,  
permettent de répondre au besoin de flexibilité opérationnelle.

12 Union Gas offre un service d'entreposage F24S qui se combine au service de transport  
13 F24T décrit à la section 1.3.3 afin de rendre disponibles les mêmes fenêtres de  
14 nomination. Ce service est tarifé sur une base de marché. Il n'y a donc pas de tarif  
15 spécifique attribué. Pour des raisons commerciales, Union Gas a refusé de quantifier la  
16 valeur additionnelle du service F24S. Union Gas rappelle toutefois que ce service est plus  
17 large que le seul ajout de fenêtres de nomination. Il s'agit de rendre les nominations  
18 fermes sur toute la journée. Tout comme pour le service F24T, près de 75 % du surcoût  
19 serait relatif au service ferme, laissant 25 % pour l'offre des 13 fenêtres de nomination.

20 À défaut d'une quantification spécifique de la part d'Union Gas, Gaz Métro a estimé qu'un  
21 coût additionnel de 10 % aux coûts d'entreposage de base serait fixé pour le service F24S.  
22 Cette évaluation est similaire à la surcharge établie par TCPL pour le service SH-EMB.  
23 Ainsi, le coût de la flexibilité opérationnelle reliée à la disponibilité des fenêtres de  
24 nomination au site d'entreposage d'Union Gas représenterait 2,5 % du coût fixe de  
25 l'entreposage (= 10 % x 25 %).

26 Le coût annuel de flexibilité opérationnelle, considérant les capacités actuelles  
27 d'entreposage et les coûts est calculé comme suit :

Tableau 13

Contrat	Capacité d'entreposage		
	10 <sup>6</sup> m <sup>3</sup>	¢/m <sup>3</sup>	000 \$
LST 065	116	3,18	3 696
LST 080	116	2,20	2 552
LST 081	117	2,27	2 655
LST 068	n/a		792
<b>Total</b>	<b>349</b>		<b>9 695</b>
<b>Coût de flexibilité opérationnelle (2,5 % du coût d'entreposage)</b>			<b>242</b>

### 1.3.6. Pénalités sur service ferme

1 À la section 1.2, Gaz Métro a mentionné que si elle n'était pas en mesure de moduler ses  
2 approvisionnements pour répondre à la demande quotidienne, elle pourrait se retrouver  
3 en situation de déséquilibre volumétrique face à TCPL et encourir potentiellement des  
4 pénalités selon le niveau de variation quotidienne ou cumulative découlant des modalités  
5 tarifaires du « Limited Balancing Agreement » (LBA).

6 Ces coûts sont directement reliés à la flexibilité opérationnelle, résultant de l'impossibilité  
7 de moduler ultimement les approvisionnements. À la cause tarifaire, aucune projection de  
8 ces coûts n'est établie. Les « pénalités sur service ferme » sont intégrées au rapport  
9 annuel pour refléter les coûts réels encourus durant l'année financière.

### 1.3.7. Autres services de TCPL ou d'Union Gas

10 Comme mentionné précédemment, Gaz Métro vise éventuellement à convertir les  
11 capacités de transport sous le service STS en FTSH et SH-EMB ou à la limite en un  
12 service de FTSN. Gaz Métro pourrait également faire appel aux services de transport  
13 F24T et d'entreposage F24S d'Union Gas pour s'arrimer, le cas échéant, au contrat de  
14 FTSN. Ces services permettront d'avoir la flexibilité opérationnelle pour moduler les  
15 approvisionnements en cours de journée pour ainsi répondre à la demande si les services  
16 actuels ne peuvent répondre à ce besoin.